

Journal La Lumière



Mars 2017
Édition 23, Numéro 1

Dates à retenir :

AVRIL

- Mois de l'autisme

Congés : Vendredi, 14 avril
et lundi, 17 avril

Semaine de l'action béné-
vole (du 23 AU 29 avril)

MAI

Congé : Lundi, 22 mai

Consultation des
membres : Mardi, 30 mai à
19 h

JUIN

SQPH : du 1^{er} au 7 juin

AGA de l'APHRSO :
Mercredi, 14 juin à 10 h

Pleins feux sur :

Planification stratégique	3
Stationnements réservés	4
Nos activités estivales	6
Documents de l'OPHQ	6
Qui sommes-nous ?	7

Sondage famille...merci de votre précieuse collaboration !

En décembre dernier, nous faisons un bref retour concernant le sondage en ligne que nous avons diffusé auprès de nos membres et leurs familles.

Rappelons que cette collecte d'informations a été réalisée par de nombreux organismes membres de notre regroupement régional (le GAPHRSM) et visait à dresser un portrait

régional des situations ou problématiques rencontrées par nos membres et leurs familles.

Au total, 571 personnes résidentes sur la Rive-Sud de Montréal ont répondu à ce sondage, dont 65 provenaient du sondage réalisé par l'APHRSO.

De ce nombre, 77% étaient des familles et 33% des personnes vivant avec des limitations.

Globalement, nous pouvons nous dire très satisfaits de la réponse obtenue par nos membres puisque grâce à votre précieuse collaboration, nous serons davantage en mesure de bien cibler vos réalités et ainsi être en mesure de vous représenter adéquatement auprès des décideurs.

Une fois de plus, un immense merci de votre participation.

La prochaine étape...

Sans grande surprise, le dossier qui a particulièrement retenu l'attention des organismes membres du GAPHRSM est celui de la santé et des services sociaux, en raison du nombre de répondants et des préoccupations qui ont été soulevées.

C'est pourquoi, il a été convenu que ce dossier sera analysé en profondeur et en priorité par rapport aux autres dossiers qui ont été abordés à l'intérieur du sondage. Comme vous le savez peut-être, la réorganisation du réseau

de la santé et des services sociaux a fait en sorte notamment que le CISSSMO, qui couvre notre territoire, s'est vu confier l'ensemble du Programme déficiences en Montérégie.

Par conséquent, il s'avérait important pour nous que ce dossier soit analysé au niveau régional, afin d'augmenter la portée de notre analyse et des suites à donner.

Par conséquent, le GAPHRSM a mis sur pied un sous-comité de travail qui se penchera sur l'ana-

lyse de ce dossier et proposera des pistes d'actions pour s'assurer que les réalités des personnes handicapées et de leur famille soient portées à l'attention des décideurs afin que des pistes de solutions soient mises de l'avant pour répondre adéquatement aux besoins exprimés.

L'APHRSO fera d'ailleurs partie de ce sous-comité et nous vous tiendrons au courant de ce que nous entendons faire collectivement dans ce dossier.

L'équipe de l'APHRSO

Le Conseil d'administration

Président : Monsieur Olivier Lemieux
Vice-président : Monsieur Gaétan Brosseau
Secrétaire : Madame Guylaine Rathel
Trésorière : Madame Gisèle Schinck

Administrateurs : Monsieur Michel Bergeron
Madame Priscille Arel
Madame Suzie Brunelle

Le personnel permanent

Directrice : Madame Nancy Côté
Coordonnatrice des services : Madame Nancy Therrien
Coordonnatrice des projets : Madame Marie-Eve Clermont

Intervenants au Programme Transit : Monsieur Davy Boyer
Madame Andréa Cabrera

Comité de rédaction, révision et mise en page

Nancy Côté
Marie-Eve Clermont
Nancy Therrien



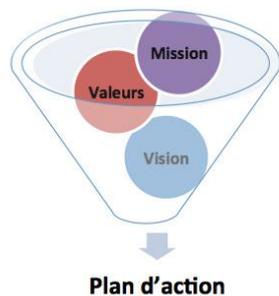
Exprimez-vous !

Saviez-vous que le journal la Lumière est mis à la disposition de nos membres pour qu'ils puissent s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent ? Que vous souhaitiez réagir sur un sujet d'actualité ou encore nous faire réfléchir sur une réalité qui vous touche, nous vous invitons à nous transmettre le tout par courriel à : info@aphrso.org.

Nous serons heureux de vous publier dans le journal de VOTRE association.

Démarche de planification stratégique...

Merci aux membres et partenaires d'avoir participé !



Au cours des dernières années, l'environnement social, politique et économique a bousculé bon nombre de paramètres à partir desquels l'APHRSO réalise sa mission.

Ce contexte a fait émerger des enjeux aussi complexes que nombreux, sur lesquels les administrateurs et l'équipe de l'APHRSO souhaitent réfléchir pour clarifier notre positionnement et guider les décisions à prendre pour continuer de jouer notre rôle d'acteur incontournable quant à la promotion, l'inclusion et la défense des droits des personnes handicapées.

L'APHRSO a donc amorcé une démarche de planification stratégique au cours de laquelle nous avons jugé essentiel de consulter nos membres et divers partenaires pour connaître leur avis sur des éléments de réflexion touchant l'organisme.

Cette démarche de consultation s'est déroulée par le biais de deux sondages en ligne que nous avons fait parvenir par courriel à nos membres et aux partenaires que nous avons identifiés pour leurs connaissances ou leur expertise.

Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour vous remercier chaleureusement d'avoir accepté de participer à cette démarche.

Nous souhaitons vous consulter pour connaître vos perceptions et votre vision sur ce qu'est ou devrait être l'APHRSO.

Nous sommes donc très heureux d'avoir pu obtenir le pouls de nos membres et de nos partenaires. Soyez assurés que nous tiendrons compte des éléments dont vous nous avez fait part. Ils serviront assurément de pistes de réflexions pour guider nos prochaines actions.

À mettre à votre agenda !

Faites-nous connaître votre intérêt à participer à notre démarche de consultation au plus tard le 21 avril 2017.

450 659-6519

À venir... Consultation des membres

Pour donner suite aux sondages réalisés auprès de nos membres et nos partenaires, les administrateurs et le personnel de l'APHRSO entendent se réunir au cours des mois d'avril et mai pour poursuivre la réflexion quant à notre positionnement stratégique et aux actions à entreprendre au cours des prochaines années.

Pour valider et bonifier le fruit de cette réflexion qui portera sur des actions concrètes, nous souhaitons vous inviter à participer à la prochaine consultation qui s'adressera spécifiquement à nos membres.

Cette consultation aura lieu le 30 mai prochain, de 19h à 21h.

Afin de planifier cette rencontre de façon adéquate, nous vous invitons à nous faire part de votre intérêt à participer au groupe de consultation, et ce au plus tard le 21 avril prochain.

La semaine précédant l'événement, nous communiquerons avec vous pour confirmer votre présence et vous indiquer le lieu, le cas échéant.

Deux nouveaux partenariats pour mieux vous soutenir

L'APHRSO s'est récemment entretenue avec deux partenaires afin de valider la possibilité de travailler en collaboration dans le but de mieux soutenir les personnes et les familles dans leurs démarches individuelles.

Dans un premier temps, nous avons rencontré des représentants de l'intervention individuelle de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Nous avons alors établi un partenariat afin de pouvoir travailler ensemble et nous assurer que les personnes

qui nécessitent un soutien dans leurs démarches personnelles puissent y avoir accès, soit directement par notre organisme ou par l'entremise de l'OPHQ si la situation requiert le support ou l'expertise de leurs conseillers.

Dans un deuxième temps, l'APHRSO a rencontré un autre partenaire, soit le Centre d'aide et d'accompagnement aux plaintes de la Montérégie (CAAP Montérégie).

Nos échanges nous ont permis d'établir une entente afin que les personnes que nous représentons puissent être informées, soutenues et accompagnées lorsqu'elles sont insatisfaites des soins et services rattachés au réseau de la santé et des services sociaux et qu'elles envisagent un processus de plainte. Notons que les services sont sans frais et accessibles.

L'APHRSO est donc très heureuse d'avoir pu officialiser ces deux nouvelles collaborations.



Photo du personnel de l'APHRSO en compagnie du directeur du CAAP Montérégie, Monsieur Jean Thouin.

Les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées

Au cours des derniers mois, des citoyens en situation de handicap nous ont témoigné avoir des difficultés à se prévaloir des espaces de stationnements réservés à l'usage des personnes handicapées.

En réponse à cette problématique, l'APHRSO a décidé de reprendre au cours de la prochaine année ses activités de sensibilisation auprès de la population du territoire.

Pour réaliser notre objectif de conscientiser la population au respect de ces espaces, nous avons produit des affiches promotionnelles ainsi que des signets qui seront remis lors de nos participations aux différents événements visant à rejoindre les citoyens.

À titre d'exemple, l'APHRSO participera aux rencontres « Au cœur de la communauté » qui se dérouleront en 2017-2018 dans plusieurs municipalités du territoire.

Nous en profiterons pour remettre des signets promotionnels aux citoyens que nous allons rencontrer.

Quant à nos affiches, nous souhaitons qu'elles puissent être visibles dans de nombreux commerces et lieux publics de la région afin de rappeler aux citoyens l'importance qu'ont ces espaces réservés pour assurer la sécurité des personnes qui vivent avec des limitations.

Un merci spécial aux participants de la Gang des pas pressés de nous avoir donné leur avis sur le contenu de l'affiche promotionnelle.



L'APHRSO a souligné la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle



L'APHRSO désire profiter de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle pour mettre en lumière le dévouement et la belle implication de ses membres qui participent aux ateliers proposés dans le cadre de notre Programme Transit.

Ce programme s'adresse aux adultes vivant avec une déficience intellectuelle légère et vise à soutenir chaque semaine l'autonomie d'une trentaine de participants afin qu'ils puissent développer leur potentiel et ainsi devenir des citoyens plus actifs, plus impliqués

au quotidien et plus à même de faire des choix répondant à leurs intérêts.

L'APHRSO est heureuse d'être aux premières loges pour les voir évoluer au fil du temps et les voir devenir, pour certains, des citoyens plus engagés et plus critiques.

Chaque jour, ils nous démontrent à quel point ils veulent apprendre, faire des choix pour eux, s'impliquer dans les décisions qui les concernent et avoir une vie à l'image de ce qu'ils souhaitent.

Ils nous rappellent à chaque occasion que peu importe qui nous sommes, peu importe nos capacités ou nos limitations, nous voulons tous être, chacun à notre façon, partie prenante du monde qui nous entoure.

Bref, on se ressemble beaucoup plus que l'on peut le penser.

Le saviez-vous ?

Le Programme Transit a été développé par l'APHRSO pour démontrer l'importance de soutenir l'autonomie des personnes vivant une déficience intellectuelle.

Il se veut d'ailleurs une source d'inspiration pour d'autres secteurs d'activités qui souhaitent également développer un programme similaire pour leur clientèle. Nous pouvons donc être fiers de cette belle réalisation.

Notre appui aux revendications portées par MEMO-Qc concernant la rente d'invalidité



Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc) mène depuis 2013 des représentations auprès de diverses instances visant à démontrer l'iniquité d'une modification appliquée par Retraite Québec envers les bénéficiaires de la rente d'invalidité (RI) ayant moins de 65 ans et vivant avec une limitation.

L'APHRSO a donc été sollicitée à titre de partenaires afin de déposer un mémoire visant à dénoncer une injustice touchant les bénéficiaires de la rente d'invalidité au moment de la retraite.

En résumé, Québec applique aux bénéficiaires de la RI la même pénalité qui est imposée aux bénéficiaires ayant choisi de

prendre une retraite hâtive. Tout comme MEMO-Qc, nous considérons injuste l'application uniforme de cette pénalité et c'est ce que nous avons dénoncé par l'entremise de notre mémoire.

Pour en apprendre davantage sur ce dossier :

www.moelleepiniere.com

Consultation portant sur le projet de loi 115

En janvier dernier, notre alliance nationale, l'AQRIPH, a produit un mémoire dans le cadre de la consultation sur le projet de loi 115 visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité.

Notre regroupement régional (le GAPHRSM) a contribué à la production de ce mémoire et l'APHRSO a

été sollicitée pour identifier des exemples de situations vécues par les personnes vivant notamment dans les ressources intermédiaires ou de type familial.

Notre alliance souhaitait par cette démarche mettre en lumière les conditions particulières dont devrait tenir compte ce projet de

loi pour protéger adéquatement certaines clientèles qui vivent dans des milieux de vie autres que les établissements publics.

Suite au dépôt de son mémoire, l'AQRIPH a d'ailleurs été présent en commission parlementaire pour échanger sur ce dossier.

Pour consulter le mémoire de l'AQRIPH :

www.aqrIPH.com/publications

Salon des organismes de La Prairie

Le 8 avril prochain, la ville de La Prairie invite les citoyens à visiter le nouveau Centre multifonctionnel Guy Dupré.

Par la même occasion, vous serez invités à découvrir les associations et organismes

qui œuvrent auprès des citoyens de La Prairie.

L'APHRSO y sera, alors n'hésitez pas à venir nous saluer.

Le salon des organismes se déroulera de 9 h à 12h, au 500, rue St-Laurent.

Au plaisir de vous y retrouver !



Semaine de l'action bénévole 2017

La semaine de l'action bénévole se tiendra cette année du 23 au 29 avril prochain.

Consciente que le bénévolat est un puissant moteur de création de richesses collectives, l'APHRSO souhaite profiter de cette occasion pour remercier publiquement toutes les personnes qui offrent généreusement de leur temps pour soutenir les actions de l'APHRSO.

Un immense merci à chacun des membres du conseil d'administration pour votre précieuse contribution ainsi qu'à tous nos participants qui s'impliquent pour soutenir notre travail au quotidien.

Votre apport est inestimable et grandement apprécié !



Semaine de l'action bénévole - 107^e édition
Du 23 au 29 avril 2017

APHRSO

Nos activités aux membres pour la période estivale 2017

Programme Transit

Ce programme, qui vise l'apprentissage à la vie autonome pour une clientèle adulte vivant avec une déficience intellectuelle légère à modérée, regroupe actuellement une trentaine de participants chaque semaine.

Deux intervenants y assurent l'encadrement et le soutien du groupe.

Les membres participent aux ateliers proposés en fonction de leurs intérêts, soit *Gestion du quotidien/personnel et social*, *Découvertes culinaires* et *Réseau en action*.

Il s'agit de 3 ateliers différents, répondant à des objectifs distincts, mais regroupés autour d'un même programme.

Notez que la session en cours se terminera le 9 juin prochain.

Dans la mesure où l'APHRSO pourra bénéficier du programme Emploi Été Canada pour l'embauche de personnel étudiant pour la période estivale, nous serons en mesure d'accueillir quelques personnes supplémentaires qui souhaiteraient pouvoir bénéficier de ce programme durant l'été qui vient.

Si vous avez un intérêt à participer à celui-ci au cours de l'été 2017, veuillez nous en faire part le plus tôt possible afin que nous puissions prendre le tout en note et valider par la suite si nous pouvons répondre positivement à votre demande.

Notez que la période estivale se déroulera du 4 juillet au 11 août inclusivement à raison de 3 journées par semaine, soit les mardis, jeudis et vendredis, de 10 h 30 à 15 h 30.

La Gang des pas pressés

Cette activité regroupe des adultes vivant avec des limitations physiques et qui souhaitent se rencontrer et échanger entre eux sur des sujets qui les animent.

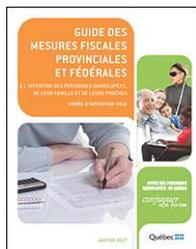
Sur une base volontaire, les participants s'y réunissent dans nos locaux, et ce chaque mercredi, entre 10h30 et 15 h30.

La session en cours se terminera le 7 juin prochain et la session de la période estivale se tiendra quant à elle du 5 juillet au 9 août inclusivement.



Deux documents de l'Office des personnes handicapées du Québec qui pourraient vous être utiles

Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches - Année d'imposition 2016



Résumé : Ce guide présente les mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches. Il est conçu pour que l'information soit facile à comprendre et il est mis à jour chaque année. La première partie présente les mesures provinciales et la deuxième, les mesures fédérales.

Chacune comporte cinq sections : les crédits d'impôt non remboursables, les crédits d'impôt remboursables, les déductions fiscales, les exemptions et remboursements de taxes et, finalement, les autres mesures particulières qui peuvent s'appliquer aux personnes handicapées.

Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches

Résumé : Ce guide vise à faciliter l'accès à l'information sur les programmes offerts au Québec destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches.



Office des personnes
handicapées
Québec

1 800 567-1465

Ces documents sont disponibles sur le site de l'OPHQ : www.ophq.gouv.qc.ca/publications

et

sur le site de l'APHRSO au www.aphrso.org, sous la rubrique Documents utiles.



Association des
personnes handicapées
de la Rive-Sud Ouest
(APHRSO)



 100, RUE STE-MARIE
LA PRAIRIE (QC)
J5R1E8

 TÉLÉPHONE :
(450) 659-6519

 TÉLÉCOPIE :
(450) 659-6510

 COURRIEL :
info@aphrso.org



Consultez notre site internet :
www.aphrso.org



www.facebook.com/aphrso



Qui sommes-nous ?

Notre Mission

L'APHRSO est un organisme communautaire autonome fondé en 1980 dont la mission principale vise à promouvoir les intérêts et défendre les droits des personnes handicapées.

Le territoire

L'organisme couvre le territoire de Candiac, Delson, La Prairie, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu et St-Philippe.

Nos principaux objectifs

- Favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées ;
- Voir à la mise sur pied des ressources répondant aux besoins des personnes handicapées ;
- Favoriser la diffusion d'informations pour sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes handicapées.

Nos volets d'intervention

Intervention individuelle

Ce volet consiste à soutenir directement la personne dans ses démarches personnelles afin qu'elle puisse exercer un rôle actif dans la recherche de solution en réponse à ses besoins, en vue de faire exercer un droit ou d'obtenir un service requis.

Ce soutien s'actualise autour de divers services tels :

- Écoute, soutien-conseil, aide technique, références
- Accompagnement, rencontres, suivis
- Recherches, envoi et transmission d'informations ou de documentation.

Activités pour les membres

- Groupe de rencontre et d'échanges pour les adultes ayant des limitations physiques (**La gang des pas pressés**) ;
- Programme d'apprentissage à la vie autonome pour les adultes ayant une déficience intellectuelle légère (**Programme Transit**) ;
- **Fête annuelle** des membres et leurs familles ;
- **Assemblée générale annuelle.**

Ces activités visent à informer, à outiller, à développer des habiletés personnelles et des réseaux sociaux susceptibles de faciliter l'intégration et la participation sociale des membres.

Intervention collective

Ce volet consiste à travailler en collaboration et en partenariat avec le milieu en vue de mobiliser divers acteurs sociaux autour d'enjeux collectifs susceptibles d'avoir un impact direct sur la qualité de vie, le bien-être et la participation sociale des personnes ayant des limitations.

Nos actions en matière de défense collective des droits se manifestent notamment par une action politique non partisane, par la représentation des personnes auprès de différentes instances, par la mobilisation et l'éducation populaire. Nos actions s'effectuent dans une perspective de vision globale des problématiques et des enjeux sociaux.



Pour devenir membre

Toute personne handicapée, les membres de leur famille et/ou toute personne sensibilisée à la cause peuvent devenir membres de l'organisme, et ce **gratuitement**.

Les personnes désireuses de devenir membres doivent remplir et nous retourner

le formulaire d'adhésion qui sera présenté au Conseil d'administration pour acceptation.

Le formulaire est d'ailleurs disponible sur la page d'accueil de notre site internet au www.aphrso.org

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Les municipalités
de notre territoire



Merci à l'Imprimerie Caméléon : un partenaire important pour les publications de l'APHRSO.



Imprimerie Caméléon
20, montée Lasaline,
St-Constant (Québec) J5A 2A8
Téléphone : 450 638-6835
Télécopieur : 450 638-1988

www.imprimeriecameleon.com